

Paris, le XX février 2019

Objet : Déclaration préalable de la Cfdt F3C pour le CE/CCE du XX février 2019 concernant les projets suivants :

- évolution de l'organisation d'OAB.
- création d'un Business Unit Stratégique «IOT et Mobilité Connectée» au sein d'Orange Business Services.
- évolution de l'organisation des activités «Contact Center» au sein d'Orange Business Services.

La Fédération CFDT Conseil, Communication, Culture, 1<sup>ère</sup> organisation syndicale de la branche des Bureaux d'Etudes Techniques, que je représente dans cette instance, demande l'intégration dans Orange SA des salariés sous contrat Orange Business Services SA, qui sont concernés par les projets de transferts d'activités et de personnel présentés ce jour au CE/CCE. Cette demande s'applique aussi aux projets d'évolution d'organisation de même nature qui pourraient être présentés au sein d'OBS dans les mois et années à venir.

De plus, les dossiers des différents chantiers stratégiques présentés, sont difficilement exploitables et pas assez complets. Ceci nous prive d'un débat global sur les aspects sociaux et économiques, qui sont les prérogatives de cette instance.

Représentant Syndical pour la Cfdt F3C au CE/CCE.